Cinquante-sixième année. - N ° 200 A Vendredi 14 octobre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2425

38 – ISÈRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Jugement d'ouverture

Date : 5 octobre 2022.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
491 914 107 RCS Grenoble.
PROVENT (Tatania).
Nom d'usage : N GUYEN.
Activité : presse, loto, cadeaux.
Adresse : place de l'Europe Centre Commercial les Gleriates, 38360 Sassenage.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L681-2 à l'égard de Madame Tatiana N'GUYEN, entrepreneur individuel, date de cessation des paiements le 27 septembre 2022, désignant mandataire judiciaire Selarl Berthelot Prise en la Personne de Me Masselon 16 rue Général Mangin 38100 Grenoble. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.